

## Parlement jurassien

Question écrite

No 2844

### Permis pour travailleurs hors UE : quels enjeux pour le Jura ?

Suite à la votation du 9 février 2014 sur l'immigration de masse, la Confédération a décidé de ne plus octroyer que 4'000 permis par année pour l'ensemble de la Suisse.

Ces permis de travail qui concernent des ressortissants extra-européens manquent cruellement à de nombreux cantons et semblent leur causer des sérieux problèmes. Genève et Vaud l'ont d'ailleurs fait savoir tout dernièrement à la Conseillère fédérale Mme Simonetta Sommaruga.

Nous savons que des demandes de permis sont par exemple adressées aux cantons par des entreprises qui ont des besoins spécifiques à forte valeur ajoutée. Et que de nombreux secteurs tels que la santé, l'économie, le tourisme, la culture et le sport sont concernés par ce type de permis.

Qu'en est-il dans le Jura et quelle est la marge de manœuvre face à cette problématique ? Tout en sachant que nous sommes entrés dans le Parc d'innovation de la Suisse du Nord-Ouest et que ce domaine est logiquement gourmand pour ce type de permis. Et il ne faut pas oublier non plus les besoins déjà existants dans notre Canton.

#### **Le Gouvernement peut-il nous indiquer :**

1. De combien de permis pour travailleurs hors UE le Jura bénéficie-t-il ? Est-ce suffisant pour les besoins actuels et pour le développement futur lié au Parc de l'innovation ? Quel est l'ordre de priorité pour l'octroi de ces permis ?
2. Comment le Gouvernement perçoit-il la situation ? Notre développement pourrait-il pâtir du manque global de permis ? Et de quelle manière agit-il au niveau de la Confédération ?
3. Les travailleurs évoluant dans le domaine de la culture bénéficient d'un statut particulier, ce qui n'est pas le cas pour le sport. Est-il possible d'envisager le même statut pour les sportifs ceci pour ne pas péjorer ce domaine face aux autres ?

Delémont, le 7 septembre 2016

Pour le Groupe PCSI-Jura

  
Géraldine Beuchat-Willemin

